



collège
Simone Veil

académie
Rennes

Éducation
nationale

Procès-Verbal du conseil d'administration

Séance du 6 février 2020

Membres présents : Marie-Christine Cléret, Karine Thonon, Marine Connan, David Balan, Noël Le Floch, Sandra Guérin, Olivier Bourry, Emmanuel Guémas, Vincent Pincemin, Romane Madec, Thierry Costard, Jean-François David, Soizick Boscher, David Jonvel, Anne Mercier, Isabelle Demirasal, Elisabeth Ménard, Pascale Carlier, Thierry Baron, Sébastien Chatton, Jean-François Grosset, Mathieu Le Briand, Loïc Mahé, Emmanuelle Pinochet, Nadège Tréhorel.

Membres absents excusés : Robert Rault, Susie Tourneux

Ordre du jour

1. Domaine administratif

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 novembre 2019.

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1. PPMS Plan Particulier Mise en Sureté
- 2.2. Projet de répartition DGH 2020
- 2.3. Bilan Nuit de la lecture au collège

3. Domaine financier

- 3.1. Avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies SDE 22 (vote)
- 3.2. Autorisation achats pour des événements particuliers (vote)

4. Questions diverses

I. Domaine administratif

Présentation de la nouvelle équipe de direction par Mr David

- 1.1. L'ordre du jour est approuvé
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance : Jean-François GROSSET
- 1.3. Le procès-verbal du conseil d'administration du 25 novembre 2019 est adopté

II. Vie scolaire et pédagogique

2. Vie scolaire et pédagogique

2.1 Présentation du PPMS (pour info.)

M. Costard présente les deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : risque majeur et intrusion. Ils seront présentés au personnel de l'établissement et un exercice aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

2.2 Projet de répartition de la DGH (Dotation Globale Horaire) (pour info.)

M. David présente un premier projet de DGH selon l'estimation des effectifs pour la rentrée de septembre 2020.

- Perte de deux divisions en sixième (5 classes) : ouverture du collège d'Hillion (les élèves de Pommeret et d'Hillion relèvent désormais du secteur de ce collège, donc moins 45 élèves à la rentrée 2020) et creux conjoncturel (baisse significative des effectifs de CM2 pour les écoles publiques du secteur). - Questions sur le niveau quatrième (effectif au seuil- 180 élèves- proche de l'ouverture d'une nouvelle division). La possibilité d'une 7ème classe sera étudiée début juin. Les réinscriptions seront anticipées afin de faire le point précisément sur ce niveau,

- Maintien du même nombre de divisions en troisième (7 classes).

Total prévu : 25 classes au collège (694 élèves) 6 classes en SEGPA (113 élèves) et dispositif ULIS (12 élèves).

M. David présente ensuite le **volume horaire total de la dotation (1025h)** affectée selon la méthode de calcul suivante :

- Coût structure collège : 29h par division (26h enseignement réglementaire + 3h volume horaire professeur) x 25 classes : 725 heures.

- Formations spécifiques : classe bilangue + FLS (élèves allophones) : 5h

- Heures statutaires : labo sciences + association sportive : 22h

- Indemnités Mission Particulière : 5,5h

- Dispositifs particuliers : Segpa + ULIS : 268h

Il détaille ensuite la ventilation à réaliser avec ces heures en commençant par l'EGPA (interventions partagées entre professeurs des écoles spécialisés, professeurs d'enseignement professionnel et professeurs de collège) puis l'enseignement général (affectation des moyens par niveau selon les horaires réglementaires des matières obligatoires et facultatives, prise en compte de la marge établissement correspondant à des dédoublements et constitution de groupes).

Le résultat (identification de l'ensemble des besoins en heures d'enseignement comparé à l'apport horaire des enseignants titulaires dans l'établissement) fait apparaître un déficit dans toutes les disciplines. Ce déficit est résorbé par la prise en charges d'heures supplémentaires (62h) et l'implantation de moyens provisoires d'enseignement ou de stagiaires (78h). Il n'est prévu ni de création, ni de suppression de poste.

Voir document joint : grille horaire hebdomadaire rentrée scolaire 2020,

2.3 Bilan Nuit de la lecture au collège (info.)

M. David présente le bilan de la Nuit de la lecture : le collège a participé à cet événement en ouvrant ses portes le vendredi 17 janvier de 18h à 21h avec des propositions de lectures adultes ou élèves sous la forme d'ateliers : paroles de résistants et de déportés (élèves Egpa), lectures du monde, lectures théâtralisées, lectures prix 1001 feuilles ados...

Cet événement a été apprécié : élèves enthousiastes et volontaires, professeurs et adultes satisfaits et retours positifs des parents d'élèves. A souligner l'intérêt de l'ouverture de l'établissement pour une activité autre que scolaire.

M. David souligne que le collège est désormais intégré dans le réseau « Anime ta culture » et s'engagera de nouveau dans cet événement l'année prochaine.

3. Domaine financier

3.1 Avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergie SDE 22

M. Costard présente l'avenant. Il concerne l'adhésion du collègue au groupement d'achat d'énergie SDE22 pour l'électricité et le gaz (rappel le département prend directement en charge les factures des fluides). Cet avenant correspond à une demande du SDE22 d'une participation financière pour les frais de gestion. La collectivité prendra en charge cette participation pour l'ensemble des collègues du département.

Vote : adopté à l'unanimité

3.2 Autorisations achats pour des événements particuliers

M. Costard présente une délibération demandée par l'agent comptable. Elle concerne l'autorisation du CA pour les achats pour des événements particuliers et émane de la cour des comptes pour clarifier la politique d'achat de l'établissement dans ce domaine.

Vote : adopté à l'unanimité

4. Question diverses

4.1 Opération « En lecture Simone ! »

M. David présente un premier bilan concernant l'opération sur les heures de cours et les heures de permanence : positif dans l'ensemble, dynamique très forte au début, se soucier que la dynamique soit relancée régulièrement.

M. Bourry : interrogation sur l'essoufflement possible sur certaines heures.

4.2 L'éclairage tardif du parking du collègue

M. Costard rappelle le fonctionnement du dispositif d'éclairage du parking. Il fonctionne désormais jusqu'à 23h00 et correspond à celui du préau et des extérieurs du collègue.

4.3 Les cours non-dispensés

M. David rappelle qu'il y aura pas de rattrapage pour les heures qui correspondent à des sorties/projets pédagogiques qui nécessitent des accompagnateurs nombreux et engendrent donc des absences.

4.4 Point sur la réponse communale concernant les difficultés de circulation

Courrier des représentants des parents d'élèves envoyés à la mairie et au conseil départemental.

4.5 La nouvelle offre de transport Distribus

Questions des parents : des enfants ne peuvent plus l'utiliser à certains horaires notamment quand ils ne commencent pas à 8h (le plus pénalisant étant d'arriver à 8h)

Réponse de Mme Cléret : la responsabilité de la municipalité est important surtout sur les horaires scolaires et il y a aussi d'autres contraintes dans la journée par rapport aux trajets et aux nouveaux horaires ; il y a 38 communes concernées donc des ajustements à faire aussi.

M. David termine en annonçant les Portes Ouvertes du collège le vendredi 6 mars à partir de 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration est clôt à 20h05.

Le Président de séance

Jean-François DAVID



Le secrétaire de séance

Jean-François GROSSET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-François Grosset', written over a horizontal line.